1 - Je connais les menaces et je sais me protéger.

De nouveaux virus apparaissent chaque jour sur Internet. Il est donc indispensable d'avoir un logiciel anti-virus mis à jour très régulièrement. Les virus informatiques peuvent avoir de multiples effets : de la récupération d'un carnet d'adresses à la destruction de l'ordinateur.

2 - Je respecte le droit de propriété.

Avant de télécharger ou de partager une œuvre (disque, film, photo, texte, logiciel) il vaut mieux s'être assuré de son droit de le faire. Il existe notamment des logiciels gratuits (freeware) et des musiques, images et textes libres de droits. On trouve aussi maintenant beaucoup de plateformes légales où des morceaux de musique sont à l'achat.

3 - Je reconnais les spams.

Tous les messages électroniques ne sont pas des spams : tes connaissances ou ta boutique habituelle de jeux vidéo ont par exemple le droit, en général, de t'écrire. Il faut donc apprendre à distinguer les spams des messages sollicités. Par exemple, beaucoup de spams proviennent de sociétés totalement inconnues et sont des arnaques.

4 - Je recoupe mes sources.

Quand on cite des informations, il ne faut pas oublier de placer les passages recopiés entre guillemets et de citer la source du document. On trouve de tout sur Internet et ce n'est pas parce que c'est sur Internet, que c'est vrai! Il y a des indices ou des éléments qui permettent d'identifier l'auteur ou de recouper des informations provenant de sources différentes.

5 - Je sais reconnaître un cyber-marchand sérieux.

Plusieurs organismes garantissent le sérieux d'un cybermarchand. Il ne faut pas hésiter non plus à se renseigner auprès des sites de "consommateurs" avant d'acheter : délais de livraison, remboursement en cas de problème, les internautes habitués de l'achat en ligne donnent souvent de très bons conseils.

6 - Je signale les contenus choquants.

L'AFPI a créé en 1998 le site_www.pointdecontact.net afin de permettre aux internautes de signaler des contenus choquants. Une petite vidéo explicative guide les signalants dans leur démarche sur la page d'accueil de Point de Contact. Le formulaire est également accessible sur mobile, à la même adresse.

7 - Je me protège du cyber-harcèlement.

Lorsque tu communiques sur un réseau social, tu es sur un espace visible par tes contacts, qui peuvent être très nombreux. Tu dois donc faire aussi bien attention aux autres qu'à toi-même.

8 - Je choisis des jeux adaptés à mon âge.

Certains jeux ne sont pas adaptés aux plus jeunes. Le caractère évolutif des jeux vidéo, la possibilité de produire du contenu et d'introduire des éléments dans certains jeux doivent inciter à la vigilance.

9 - Je ne me laisse pas influencer.

Attention à ne pas être influencé(e) par les propos et les comportements de tes amis, même proches. Si tu trouves que le comportement d'un (e) ami(e) devient étrange, n'hésite pas à en parler à des adultes pour qu'ils puissent l'aider si besoin.

10 - Je protège ma cyber-identité.

Tu dois bien réfléchir avant d'envoyer une photo intime de toi à des ami(e)s. Tu ne pourras plus maîtriser l'utilisation qui en sera faite une fois que tu l'auras envoyée.



SUR LE NET, JE SUIS 100% NET

